

CE QUE TANGOL N'EST PAS...

Tangol, dans sa participation au travail sur l'orthographe de la langue créole de La Réunion, a pour seul but de formuler des propositions susceptibles d'améliorer la communication écrite en créole réunionnais et de rendre plus efficaces les instruments de communication déjà disponibles. Tangol n'est investi d'aucun mandat, n'a aucun pouvoir de décision, aucun titre de propriété sur la langue réunionnaise qui est notre bien à tous. Il n'est pas en état de lancer des décrets, pas plus que de faire et de dire la loi. Il n'est pas le porte-paroles de quelque instance que ce soit. Les membres de Tangol ne se considèrent pas comme les gardiens ni comme les censeurs de la langue. Leurs propositions ne visent en aucun cas à définir la norme de la langue et à décider de la forme à dire et à écrire. Leur démarche n'est pas de toucher aux usages linguistiques, à la façon de parler des individus, à la parole des utilisateurs de la langue : celle-ci relève de la liberté d'expression et chacun est libre de sa parole. Loin de vouloir bétonner, verrouiller, cloisonner, Tangol est au contraire convaincu que c'est la langue orale, la parole vivante ouverte à la modernité qui est source d'innovation, de dynamisme et de renouvellement incessant. Les chances du créole de réussir son passage à l'écriture dépendent de la volonté commune de ceux qui l'ont en partage : locuteurs qui au quotidien, patiemment, dans l'anonymat, créent l'usage ; poètes, écrivains, musiciens par leur créativité artistique ; théoriciens, linguistes, chercheurs.

CE QUE TANGOL EST...

Tangol est composé avant tout d'amoureux de toutes les langues et, en particulier, du créole réunionnais. Ce sont des écrivains animés de la passion des littératures du monde. Des artistes, acteurs culturels, enseignants profondément attachés à la langue créole... Des chercheurs, linguistes, sociologues... qui abordent la question de l'avenir de la langue réunionnaise dans un esprit constructif. Des bénévoles qui consacrent beaucoup de leur temps à l'édification d'une langue réunionnaise écrite. Tangol adresse ses remerciements aux lecteurs et à tous ceux qui ont participé aux travaux (effectués et à venir) pour leurs suggestions, commentaires, critiques, remarques et contributions.



KAYÉ / CAHIER TANGOL N° 1

CO-ÉDITÉ PAR NOUT LANG
Remerciement à la Région-Réunion
août 2002

design : kamboo

1€



GRAFI 2001 : PROPOZISION TANGOL
POU ÉKRI(R) LE KRÉOL RÉNYONÉ

GRAPHIE 2001 : PROPOSITION TANGOL
POUR L'ÉCRITURE DU CRÉOLE RÉUNIONNAIS

KAYÉ TANGOL / CAHIER TANGOL - N° 1
numéro co-édité par Nout Lang



graphies étymologiques

*Au Bras Sec dans l'pli haut Brilé
A proç fricé ma Véronique
Lavait ein s'en mêler grélé*

LOUIS-EMILE HÉRY, *Esquisses africaines. Fables créoles
et explorations dans l'intérieur de l'île Bourbon, Saint-Denis, 1849*

*Moin l'était dand' ein pays où y té
passe ein grand'grand' rivière.
Dand'c'pays-là n'avait einne qualité
do moune, comme qui dirait ein tribu
z'Indiens. Moin té y reste dans ein'
grand' case, pas ein' case en bardeaux
soufflée, mais en rondins, le bois l'avait
garde son l'écorce, comme ein bois
d'pintade, mais lété raide en palmiste,
pli dur, pli solide, m'a dire qu'ce case
lété le pli vaillant d'tout' z'habitations
do moune pays-là.*

JEAN ALBANY, *Savon Bleu, Nouvelles à la Réunion,
éditions Ader, Saint-Denis, 1978*

graphies phonologiques**oktob 77**

*Akoz la mèr i boir la mèr
Konmsi la tèr navé pi lo gou
Konmsi la tèr té in boubou
La tèr mon péi pou mousavèr*

CARPANIN MARIMOUTOU, *Zétoil Katèr,
Éditions Udir, 1990*

graphie 83

*Lé pa in mèr inntyork sa ! Ou wa pa li na
pwin la gonm dan la bèk ? Epi, li vol vit ;
i fo in gèp i fis pli for in lavyon po suiv ali
épi trouv in ni !... Si lo kou sizér, zot
i artourn la kaz madam Biganbé èk
sèt mwayin ni : in bon fritir po aswar !*

CHRISTIAN FONTAINE, *Zistoir Tikok, CDPS, 1988*

graphie intermédiaire

*Le gou péi, oté !
Tape out code et pèze « valide »
Comment i lé ?*

LA GRAFI 2001

Les propositions de l'association Tangol relatives à l'écriture de la langue créole réunionnaise (graphie et orthographe), s'appuient sur l'observation des différentes tentatives de mise en écriture effectuées dans le passé. L'ensemble de ces pratiques scripturales successives permet de diviser les écrits en créole en plusieurs grandes tendances.

l'écriture d'orientation étymologique

C'est celle utilisée dans la longue lignée des textes inaugurée par les fables de L. E. Héry depuis 1828. La transcription fantaisiste et peu rigoureuse de ces premiers textes écrits créoles a fait l'objet dans les dernières décennies du XIX^e siècle d'un examen critique sévère et de rectifications de la part d'observateurs comme De Cordemoy et Volcy-Focard, qui, soucieux « de fixer l'orthographe, jusqu'ici indécise, incohérente des mots de ce parler original », soulignaient « l'impérieuse nécessité de rappeler autant que faire se peut l'étymologie des mots employés », « d'écrire les mots de notre patois selon leur prononciation propre » (VOLCY-FOCARD : *Du patois créole de l'île Bourbon*, Bulletin de la Société des sciences et arts, 1884). Spontané et mimétique chez certains auteurs, plus raisonné et motivé chez d'autres, ce type de graphie recouvre des écritures différentes selon leur degré de rapprochement avec le français, mais procédant du même principe : transposer les habitudes orthographiques traditionnelles de la langue française sur le créole.

l'écriture d'orientation phonologique

Sur la base de la langue créole dotée de son propre système autonome ont été fondées dans les années 60 les prémices d'une graphie phonologique. Dans la décennie suivante, la publication de plus en plus fournie et de plus en plus diver-

sifiée d'œuvres en créole a contribué à forger un instrument qui a abouti à la mise au point d'un code graphique *Lékritir 77*, systématisé dans une liste de correspondances sons/lettres. En 1983, une variante (l'écriture dite kwz) a été introduite dans ce premier système avec : un infléchissement vers le **phonétisme** (les lettres w, y notent les semi-voyelles), un souci d'**harmonisation** avec les créoles des autres aires (*système pan-créole*) et un désir de **déviance** maximale d'avec le français.

des écritures intermédiaires

Le paysage graphique actuel se caractérise par la présence de nombreuses publications rédigées dans une écriture empirique, où coexistent des éléments se rattachant de façon non systématique aux deux types de graphie, francisante et phonologique. Bien qu'à dominante étymologique (leurs auteurs ont recours à la seule orthographe connue d'eux et ont rarement eu l'occasion de lire du créole), ces productions informelles et spontanées mêlent au texte de façon éparse des éléments de la graphie phonologique, ce qui montre qu'un certain usage de cette dernière s'est implanté dans le public. Les genres concernés sont les textes musicaux et publicitaires, les conseils de la sécurité routière, les consignes dans les distributeurs de billets d'une banque. ✱

DES RAISONS DE MODIFIER LES ÉCRITURES EXISTANTES

Avec le recul, le regard porté sur ces différentes écritures montre que, malgré leurs mérites indéniables, une réflexion en profondeur permettrait d'améliorer ces outils en vue d'un fonctionnement plus efficace de la communication écrite.

En effet, de multiples facteurs ne pouvaient pas être pris en compte lors de l'élaboration de ces différents systèmes graphiques : le progrès des connaissances dans de nombreuses sciences, telles la linguistique (sur le plan de la graphématique, de la variation), la psychologie cognitive et la psycho-pédagogie (dans l'étude des mécanismes de lecture-écriture), l'expérience de la codification des langues ayant accédé à l'écrit, l'évolution de la situation sociolinguistique réunionnaise.

un éventail de sons plus large

L'un des premiers axes de travail de *Lortograf 2001* a été : d'affiner et de préciser les rapports phonématiques, en ce qui concerne la correspondance graphème/phonème (EXEMPLE : en intégrant dans l'inventaire des signes, des sons qu'*Okto* 77 n'a pas notés : la semi-voyelle arrondie de *kui*, *uit* ; la consonne de *ligñ*, *montagn* ; les sons à réalisation intermédiaire /i/, /ë/, /z/, /s/); de poursuivre l'élaboration d'un système graphique dépassant le niveau phonologique, celui de la mise en correspondance entre signes graphiques/phoniques, en vue de parvenir à un véritable système orthographique

la prise en considération du sens.

Les systèmes graphiques précédents n'ont tenu compte que faiblement de la participation des formes graphiques dans la construc-

tion du sens, notamment au cours de l'activité lecture/écriture. On sait mieux de nos jours que favoriser la reconnaissance des mots et des groupes de mots aide la compréhension.

la distinction graphique

L'application stricte du principe phonologique, n'intégrant ni le niveau lexico-sémantique, ni le niveau morpho-syntaxique de la langue a entraîné un nombre relativement élevé, d'une part, d'homographes à l'intérieur du système créole lui-même (*kont*, *mèt*, *vis*...), d'autre part de formes graphiques, communes au créole et au français, mais ayant des significations différentes dans ces deux langues («dans», «pas», «vis»...). Ce manque de distinction conduit fréquemment à un obscurcissement du sens et à une gêne de la compréhension.

notation des structures grammaticales

La prise en compte des structures grammaticales de la langue est indispensable à la lecture rapide.

du choix exclusif d'une variété à l'exclusion linguistique

Les systèmes graphiques proposés n'ont pris en compte qu'une seule variété de créole, passant sous silence toute la diversité, toute la richesse des paroles, des sons, des signifiants de la langue créole. ✱

UN MINIMUM DE LINGUISTIQUE

graphème

La plus petite unité distinctive et/ou significative de la chaîne écrite... Le plus souvent, le graphème correspond à une lettre, un signe graphique, mais il peut correspondre à plusieurs lettres (digraphe). EXEMPLE : Pour noter le son /s/ (comme dans «sable») le français utilise toute une série de graphèmes : s, ss (poisson), c (celui), ç (façons).

archigraphème

C'est le graphème fondamental, représentant d'un ensemble de graphèmes correspondant au même phonème... EXEMPLE : L'archigraphème correspondant à /s/ est s.

phonétique

Discipline qui étudie les sons sous l'angle de leur émission, propagation et réception.

phonologie (ou phonémique)

L'étude de sons, du point de vue de leur contribution au sens, du point de vue de leur rôle dans le système linguistique.

phonème

C'est la plus petite unité distinctive de la chaîne orale... Les phonèmes sont transcrits entre deux barres obliques. EXEMPLES : /p/, /b/. Martinet in *Éléments de linguistique générale*, souligne : « leur (les phonèmes) fonction singulière est distinctive et oppositive, lorsqu'ils contribuent à identifier, en un point de la chaîne parlée, un signe par opposition à tous les autres signes qui auraient pu figurer au même point si le message avait été différent ». Les phonèmes s'opposent entre eux pour former des mots différents : à partir des oppositions *bal~mal~sal~ral~gal~kal*, qui ne se distinguent que par les consonnes /b, m, s, r, g, k/, on conclut à l'existence de ces phonèmes en créole. Un phonème peut avoir plusieurs réalisations ou variantes.

Le phonologue reconnaît un phonème par opposition à un autre phonème. EXEMPLE : le phonème /p/ se définit par son opposition au phonème /b/.

Le problème qui s'est posé à nous est de ne retenir que les sons qui faisaient sens, alors qu'une écriture phonétique aurait pris en compte tous les sons sans distinction.

LIGNE DIRECTRICE DES
PROPOSITIONS DE TANGOL

une graphie d'orientation phonologique

Loin d'être une remise en cause fondamentale de l'écriture *Oktob 77*, Tangol 2001 s'inscrit dans la continuité de cette dernière, notamment par le choix d'un système d'écriture à base phonologique, défini comme suit :

système

Un ensemble de faits formant un tout, cohérent et structuré de façon à permettre la formulation de règles généralisables, susceptibles d'applications prédictibles et reproductibles.

à base phonologique

Ne sont retenus pour être transcrits que les phonèmes du créole, ces sons qui s'opposent entre eux pour former les mots, et non l'infini-
tude des réalisations phonétiques, ni les variations géographiques, sociologiques ou individuelles. Ce choix graphique reflète le fonctionnement du créole réunionnais, avec sa propre structure phonique, son propre système d'oppositions, ses propres combinaisons de sons.

la nécessaire distinction graphie/orthographe

Lortograf 2001 distingue deux étapes dans l'élaboration de son système d'écriture :

l'étape de la graphie : celle où l'on détermine quels signes sont nécessaires à la représentation des sons, celle où l'on met en relation le niveau graphique avec le niveau phonologique et qui aboutit au tableau de fin d'ouvrage

l'étape de l'orthographe : celle où l'écriture entre en relation avec d'autres niveaux : le niveau lexical, grammatical, le niveau de la signification.

faciliter la lisibilité

L'élaboration d'un système d'écriture efficace doit viser à faciliter l'accès au sens et par là-même rendre plus aisée la compréhension : en permettant une meilleure reconnaissance des mots. Cette visualisation sera d'autant plus accessible si l'image graphique du mot est préservée, même si la prononciation est différente ; en réduisant raisonnablement le nombre d'homonymes au moyen de distinctions graphiques, et ce, en fonction du coût de cette distinction de sens.

un système qui prend en compte la diversité et transcende les variétés

La *graphie 2001*, au lieu de refléter le créole de quelques uns, et d'avoir à sa base le système d'une variété précise couvre ce qu'il y a de commun à plusieurs variétés ; en respectant la réalité linguistique dans son hétérogénéité, elle ne fait que respecter la parole des locuteurs.

des tolérances graphiques

Tangol se prononce clairement contre une standardisation autoritaire et préconise une norme pluraliste et souple. Loin de trancher entre plusieurs façons de parler et sur celle qui doit s'écrire en créole, il indique ses préférences et propose la forme graphique qu'il estime judicieuse, et à côté de celle-ci une ou deux variantes graphiques correspondant aux diffé-

rentes variantes parlées. C'est la pratique sociale, l'usage, la fréquence avec laquelle le mot sera rencontré sous telle ou telle forme qui permettront de dégager les usages majoritaires et décideront du choix ultérieur par les usagers, après réflexion et expérimentation.

réalisme pragmatique

Tangol intègre dans sa réflexion le fait que ce passage à l'écrit s'effectue dans une situation de contact linguistique avec le français, marquée par la diglossie et qui implique : de formuler des **propositions graphiques acceptables** par la société réunionnaise de ce début de siècle ; de ne pas perdre de vue les **réalités pédagogiques** (tout le système scolaire est orienté vers le français, et il est de plus en plus difficile de freiner les interférences des données entre les deux langues) ; de développer la capacité des usagers à **distinguer les codes** en présence, à éviter la confusion des codes ; cependant, de **ne pas chercher à choquer** les habitudes orthographiques du français.

Imprimer la marque de notre originalité

En préservant certains sons de notre langue qui sont en état de précarité. Cela suppose qu'on perçoive le signe écrit non pas comme une unité vide de sens, mais comme un symbole qui signale une histoire : /j/, transcrit par le digraphe GÑ. *



POURQUOI UNE ORTHOGRAPHE AUTRE QUE L'ÉTYMOLOGIQUE ?

Le principe de l'orthographe étymologique est de souligner le lien historique et génétique entre le créole et le français. C'est là une position tout à fait défendable, 70% du vocabulaire réunionnais étant d'origine française, mais à côté d'avantages réels, cette orthographe présente un grand nombre d'inconvénients

Les mots écrits suivant l'orthographe étymologique transposent dans une langue (le créole) les structures phoniques et les catégories grammaticales d'une autre langue (le français).

EXEMPLE : la notation de l'indice verbal I précédant les verbes en créole. Comme la lettre I n'est jamais employée isolément en français, un scripteur « étymologique » se voit contraint de recourir à la lettre Y qui en français note l'adverbe « y ». Il écrit donc : *marmaille y joué, moïn té y reste dans ein' grand' case*. C'est l'exemple même de la fausse étymologie.

En créole, le pronom personnel en fonction objet, qu'il soit complément d'objet direct ou complément d'objet second, a une seule forme : *amoin...* *azot*, comme dans « *Arsène la vi amoin bazar* » et « *Papa la dône amoin in bonbon* ». Il suffit pour s'en persuader d'appliquer la règle de substitution : « *Arsène la vi Pierre bazar* » et « *Papa la dône Antoine in bonbon* ». Or, l'orthographe étymologique, en graphiant séparément ces pronoms à moi (ou à moïn), induit l'emploi d'une préposition à et une fausse analyse grammaticale.

AUTRE EXEMPLE : Extrait de HERY in *Didier Maillot au Tribunal de Monsieur Dupar*: « [...] n'avait di monde mauvaise langue [...] ». HERY à travers cette écriture reproduit la construction de la négation française, alors que en écrivant « *navé* » ainsi, on respecte le système du créole réunionnais. Car « *navé* » ne traduit pas une négation : « *navé in ta domoun la fé la lang* ».

L'orthographe étymologique fait apparaître dans l'écrit des faits originels qui ne sont plus fonctionnels dans le créole d'aujourd'hui. EXEMPLE : les mots formés à partir de *ti-* (*tipèr, tinson, tify*) ou à partir de *ma-, mon-* (*monpèr, matant*) ne sont plus analysables en adjectif *ti*, et possessif *mon, ma + nom*, mais sont soudés. En français, on ne peut séparer les éléments constitutifs de « aujourd'hui », « beaucoup » ou « malheur ».

L'orthographe étymologique ne peut fournir de règles généralisables permettant de prédire et de reproduire la forme graphique des mots. Cette impossibilité de systématiser conduit à une importance excessive accordée à la mémorisation dans l'apprentissage ; à des hésitations et à une situation d'insécurité (EXEMPLE : dans le texte de la page 2, l'article français « un, une » est noté : avec noms « féminins » *ein seconde, ein terre, ein grand case*, mais *eine eau, eine hère, einne qualité* ; avec les noms « masculins » *ein carré*.)

L'argument de la plus grande facilité de l'orthographe étymologique n'est pas pertinent. Son apprentissage est plus accessible seulement pour les usagers habitués aux conventions de l'orthographe française. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne faille pas apprendre l'orthographe du français, bien au contraire. Mais on ne peut asujétir l'écriture correcte du créole à la possession préalable de l'orthographe française.

L'argument selon lequel cette orthographe étymologique faciliterait l'apprentissage du français est très contestable. La non distinction des codes entraîne la confusion des sens. Pour prendre un exemple, il est bien préférable, pour éviter les interférences, de noter *kaz* en créole réunionnais et « case » en français, les deux mots n'ayant pas le même sens. Il y a ainsi des milliers de mots (d'origine française) dont le sens en créole réunionnais n'est plus le même qu'en français. Les distinguer orthographiquement amènera à une claire distinction sémantique. *

L'orthographe étymologique ne donne pas de solution dans la transcription des mots dont l'étymon est autre que français : *caïambe, cayamb, caïambre... rougaïl, rougaïlle...*

L'orthographe étymologique est vouée à la variation et à l'instabilité puisque chaque scripteur détermine ses liens et sa distance entre le créole et le français ; D'une ligne à l'autre, dans le même texte, le même mot est orthographié de façons différentes.

GRAPHIES

commandeur

JEAN ALBANY, *Bal Indigo*, Paris, 1976

graphie étymologique de l'auteur

Commandeur Oh ! té commandeur

Attend' ein pé nou n'y attend'

Va v' n'ir le temps, va v' n'ir le temps

N'aura pli la race commandeurs.

Commandeur cass' pas ton chabouc

Ti tap à moïn ti fais ton blanc

Ton gueul' l'est comme ein gros babouc

Poique à moïn té lé ressemblant.

Mon dos y brûle comm' d'si piment

Avec de sel zot la frotté

Adiè z'angoune ! eh ! mon z'enfants

D'sus l'échelle moïn lé garoté.

Café l'est rouge d'sus l'argamasse

Mon femm' l'api cab' lèw calou

Z'enfants zot i guett' dand' cal' basse

Si n'a d' manioc la viand' pou' nous..

La poud' fusils là va péter

Lé sûr qu' no va dans' maloya

Dou lait dou miel pou' nous ouaie ah !

La dand' nout rond no va chanter.

komandër

JEAN ALBANY, *Bal Indigo*, Paris, 1976

transcription en graphie 2001 à base phonologique

Komandër oté komandër !

Atann impè nou ni atann

Va vni le tan, va vni le tan

Nora pi la rass komandër.

Komandër kass pa ton shabouc

Ti poik amoin, ti fé ton blan

Ton guèl lé konm in gro babouc

Poik amoin toué lé resanblan

Mon do i bril konmsi piman

Avèk desèl zot la froté

Adiè zangoun ! eh ! mon zanfán

Desi lèshèl moïn lé garoté

Kafé lé rouž desì largamass

Mon fãm la pi kab lèw kalou

Zanfán zot i guèt dann kalbass

Si na maniok, la viann pou nou

La poud' fizi la va pété

Lé sir k nou va danse maloya

Doulè, doumièl pou nou waya !

La dann nout ron nou va shanté

UNE ORTHOGRAPHE À BASE PHONOLOGIQUE

Une graphie strictement phonologique serait basée sur le principe de la bi-univocité, de la correspondance régulière un à un du son (phonème ou signifiant phonique) avec son symbole (le graphème ou signe graphique). Un même son serait toujours noté par le même signe graphique et, réciproquement, un même signe symboliserait toujours le même son.

avantages

REFLÈTE le fonctionnement propre de la langue ÉCONOMIE sur le plan pédagogique, car la correspondance son/lettre est systématisable, peu arbitraire et son assimilation ne demande pas de lourde mémorisation. S'agissant de langues qui accèdent ou sont en cours d'accéder à l'écrit, la simplicité, l'économie mesurée en heures d'apprentissage pédagogique sont incontestables

inconvénients

l'application stricte du principe phonologique peut, dans les cas d'homophonie, conduire à l'homographie (mots de sens différent s'écrivant de la même manière). EXEMPLE pour le créole réunionnais: *san* («sans», «cent», «sang»...). Cela peut aussi conduire à des solutions orthographiques trop éloignées des habitudes des lecteurs/écrivains.

quitter la phonologie

On peut réduire les inconvénients :

en notant le même phonème de différentes façons (voir tableau en fin d'ouvrage)

en notant les variantes

pour faciliter la reconnaissance des mots. En créole, le phonème /e/ a été noté dans ses deux variantes, par È et É : *fé* (faire), *fèt* (fête) *



Toutes les langues vivantes, y compris celles qui sont écrites (une minorité) sont composées de variétés. Le français parlé à Marseille n'est pas celui de Paris, celui du XVI^e arrondissement n'est pas celui de la Goutte d'or. Aux Pays-Bas, à côté du hollandais, on parle le flamand, le brabançon, etc. On pourrait donner autant d'exemples que de langues. Le créole réunionnais n'échappe pas, bien entendu, à cette règle. Comment l'écrire, malgré tout ?

Les variétés de la langue réunionnaise.

Des tournures et des mots (mais en nombre assez restreint, du moins dans le langage courant) quelques points de grammaire dont l'expression du passé; quelques « sons », des accents différents, permettent de distinguer deux grandes variétés populaires de créole : une variété dite « des bas » et une variété « des hauts ». La langue varie aussi en fonction de l'âge, des couches sociales, etc. Mais ce qu'il faut ici souligner et qui est indéniable, c'est la parfaite intercompréhension de tous les Réunionnais lorsqu'ils s'expriment en créole : le parler des banlieues de Paris est très probablement plus éloigné de celui du XVI^e arrondissement, que la variété de réunionnais de Saint-Joseph ne l'est de celle du Port. Or le français s'écrit !

Choisir une variété de créole réunionnais comme base pour l'écriture ?

Dans tous les pays du monde, pour toutes les langues du monde, le choix d'une variété de langue au détriment des autres entraîne des réactions négatives, à moins que la variété choisie passe incontestablement, et aux yeux de tous, pour la plus belle, la plus noble (la langue de Dante par rapport aux autres dialectes italiens...) Dans tous les autres cas, ce choix pose problème.

Or c'est ce qui a été fait jusqu'à maintenant, depuis Héry jusqu'à kwz, en passant par Albany. La variété choisie est, bien entendu, aussi belle, à nos yeux, qu'une autre : c'est une variété de notre langue créole. Mais ce choix est une des causes des réactions de désaccord aux orthographes proposées jusqu'à maintenant. Racisme ? Aliénation colonialiste ? Dans bien des cas les sentiments sont tout à fait différents : de nombreux Réunionnais ne réagissent négativement que parce que ce que l'on propose ne correspond pas à la variété de langue dans laquelle ils se sont formés, ont grandi, ont été aimés. Cette variété de langue fait partie intégrante de leur être, et ils vivent sa non prise en compte comme un rejet. Autant le racisme est condamnable, autant le désir de ne pas être rejeté est légitime.

Le choix d'une autre variété ne donnerait pas de meilleurs résultats. Laquelle, en effet, prendre ? Le créole « des hauts » ? Cette variété est trop souvent perçue, bien évidemment à tort, même par une grande partie de ses utilisateurs, comme de peu de valeur. Un créole francisé ? Qui, parmi les défenseurs de la langue réunionnaise (et sans eux rien ne peut se faire) accepterait cela ?

L'écriture d'une langue réunionnaise coiffant l'ensemble des variétés.

Il existe une autre solution : adopter une *koiné*, une forme moyenne, une sorte de lieu commun des différents parlers. Ce problème (de forger une forme moyenne) se pose tout d'abord au niveau de la graphie : comment transcrire un mot prononcé de différentes manières sur le territoire, de façon à ce que tout le monde le reconnaisse et s'y reconnaisse !

BREIH, BREIZ OU BREIZH ?

Un exemple de compromis graphique

La langue bretonne se compose de quatre dialectes. Les trois premiers, proches voire très proches, représentent le groupe KLT (Kerne-Léon-Tréger ou Cournouaille-Léon-Tréguier), et sont assez différents du vannetais, le quatrième dialecte... La seule solution possible pour la promotion de la langue bretonne a été un accord sur une graphie commune aux différents dialectes. Le symbole même de cette unification est le fameux ZH du BZH (abréviation de « Bretagne » en breton). « Breih » vannetais uni au « Breiz » des autres dialectes a donné « Breizh » en orthographe commune.

Pour essayer de respecter les différentes variétés de créole réunionnais (et ceux qui les parlent) nous proposons :

pour noter ce que certains Réunionnais prononcent « i », d'autres « u ». Ainsi *mir* pourra aussi bien être prononcé « mir » que « mur », qu'un intermédiaire entre les deux.

pour se prononcer « s » ou « ch » ou l'intermédiaire entre les deux : *shanté* (*santé* ou *chanté*)...

pour se prononcer « é », « è » ou « e » ou l'intermédiaire entre les deux : *flér* (*flêr* ou *fleur*)...

Z (z caron) : pour se prononcer « z » ou « j » ou l'intermédiaire entre les deux : *manzè* : (*manzé*, *manjè*)

EXEMPLE EN GRAPHIE, 2001

Chansons Madécasses/Fonkër malgash
Sizièm fonkër malgash.

AMPANINI — Zënfyi prizonié, koman
ou i apèl?

VAÏNA — Vaina mon nom.

A. — Ou lé žoli, Vaina, koman
promié réyon solèy. Akoz larm i koul
konmsa dan out ziè?

V. — Roi ! Moin lavé in lémè.

A. — Ousa li lé?

V. — Somanké lé mor dann konba,
Somanké la gingñ sovè.

A. — Kit ali sovè, kit ali mor ;
Sar moin minm out lémè.

V. — Ah Roi ! Pran pitié le plèrè
i mouy out pié !

A. — Kossa ou i vè?

V. — Mon maléré lémè
la anbrass mon ziè,
La anbrass mon boush,

La dor si mon poitrine ;
Li lé o fon dan mon kèr,

La poin rien va gingñ arash ali...

A. — Pran lanba-la, entour
out žolièss ansanm. Astër, ashèw kozé.

V. — Dòne amoin le droi alé rod ali
dann ta le mor. Sinonsa ziska
ousa li la sovè.

A. — Alé žoli Vaina. Krèw le spèss
barbar lé kontan vol in lanbrasse
larm i melanz ansanm!

EVARISTE DE PARNY, Chansons Madécasses, Chanson VI,
traduit du français, Nout Lang, n° 2, p. 11

GRAPHIE ET ORTHOGRAPHE

La distinction graphie/orthographe
repose sur les deux fonctions
essentielles qu'assurent les
systèmes alphabétiques d'écriture :
(1). représenter les sons
distinctifs de la langue, pour
(2.) refléter le sens, produire
et interpréter des significations.
La première fonction est remplie
par le système graphique,
la deuxième par l'orthographe.

au niveau graphique

Tangol propose 48 graphèmes de base pour
constituer notre code de communication écrite :
48 signes à la disposition des locuteurs
pour s'exprimer à l'écrit.

au niveau orthographique

Quand le signe graphique ne correspond plus
à la forme parlée (pour des raisons esthé-
tiques, grammaticales, différenciation d'ho-
monymes courts et fréquents...), alors l'écritu-
re du mot ne correspond plus aux phonèmes et
se fait selon une convention orthographique,
qui peut s'énoncer sous forme de règle ortho-
graphique. Depuis décembre 2001, Tangol tra-
vaille à ses propositions orthographiques.
Voici quelques directions dans lesquelles ces
recherches sont menées, et pour lesquelles
aucune position n'est arrêtée :

Comment alléger la forme des mots
comportant plusieurs diacritiques ?

Dans une même syllabe comportant deux
signes diacritiques, en conserver un seul ?
Quand l'un des signes est Ž, conserver le signe
de la voyelle, supprimer celui de la consonne ?
Ce qui donnerait : *ziska, sharzër d'lo, žigilé*. Quand
l'un des signes est Gñ, conserver le signe de la
consonne, supprimer celui de la voyelle nasale
qui alors serait transcrite comme une nasale
franche (*an, on, in*) ? EXEMPLE : *bingñ/é, kongñ/é*.

Comment éviter qu'une même forme graphique
en français et en créole corresponde à
deux mots de sens différents ?

EXEMPLE : *dans* en créole se traduit par le
verbe « danser », mais graphié de la sorte, il
aurait la même forme que la préposition fran-
çaise « dans ». Ne pourrait-on écrire *danse*, et
généraliser la règle orthographique suivante :
en position finale de mot, la consonne s pré-
cédée d'une voyelle nasale (*an, in, on + conso-
nes*), est suivie d'un E : *pinse, romanse*.

Que faire des orthographes
adoptées par l'usage ?

Pourquoi ne pas garder *minm* et les composés
de *minm* : *saminm, kantminm* ? *Konn* ? *Tout* (pro-
noncé « toute ») ?

Comment et où marquer la frontière des mots ?

deri/delé/debër/desik, lo/delo, fë/defë, boi/deboi lé/delé, lui/deluil, ri/deri, èl/desèl

Comment marquer les alternances (phénomènes de sandhi) ?

Il s'agit des divers changements phonétiques qui se produisent à l'initiale de certains mots par suite de l'interaction des sons dans la chaîne parlée.

ORTHOGRAPHE POSSIBLE

Table with 2 columns: radical and alternances. Rows include ÈR (son lër, in èr), AFÈR (l'afër, in afër/in nafër, zafer), ONM (zonm, l'onm, in onm), OR (lor, an or), OT (l'ot, d'ot, lèzot, in ot)

Comment écrire les chiffres ?

ORTHOGRAPHE POSSIBLE

Table with 3 columns: cardinal, numéral devant, and consonne. Rows include INN (in lètshi, ine èr, in èr), DÈ (dè lètshi, dè z'èr, dè z'an), TROI (troi lètshi, troi z'èr, troi z'an), SIS (sis lètshi, sis èr, sis an), NÈF (nèf lètshi, nèf èr, nèf an), VIN (vin lètshi, vint an)

Comment prendre en compte le niveau lexico-sémantique ?

L'adoption d'une forme stable et unique pour les avatars accidentels du mot dans ses différentes réalisations aide incontestablement l'identification sémantique de l'unité au sein de sa famille lexicale. EXEMPLE: Doit-on aller vers une seule forme ÈM pour èm/émé, inm, yinm, lémé, même si les prononciations varient? De même doit-on garder transparente la racine -ÈR dans la série lèrk, talër, ziskalër, astër, bonër (tôt) à distinguer de bonër (le bonheur) ?

Jusqu'à quel point faut-il différencier les homophones ?

Réduire les distinctions graphiques d'homonymes aux cas les plus courants? Exemples : Pour les multiples significations de la, est-il préférable d'avoir une forme unique ou bien de distinguer cette unité dans ses principaux emplois : comme unité lexicale, adverbiale et grammaticale? Pour les différents sens de na : nana (posséder); et na variante de nou va dans l'expression du futur?

Faut-il noter les contractions ?

En prononciation rapide, les mots sont contractés. L'écrit a-t-il intérêt à noter la forme longue ou la forme courte? Quelle est la forme la plus aisément compréhensible, la mieux lisible entre : Nana in/na in/n'in; Soisant dis/sonn dis?; La pa asé/la pasé/la pasé; Lasé/la asé?; Nou va alé/nou va l'é?

Comment écrire les pronoms personnels ?

Faut-il noter mi ou m'i sava? ma ou m'a fë? sachant que mi et ma sont les formes spontanées d'écriture, alors que l'écriture séparée m'i, m'a met éclaire les composantes moïn i, moïn va.

Et la ponctuation ?

Les signes de ponctuation fournissent une aide indispensable à la lecture de l'organisation de la phrase. Dans certains types de phrases créoles, les relations syntaxiques sont souvent marquées par la juxtaposition, par les pauses et l'intonation. Exemples : Mi koné la fam le boug i vien. Cette phrase admet deux interprétations possibles : « Je connais la femme de l'homme qui vient » ou « Je sais que la femme de l'homme vient ». Faut-il (et si oui, comment ?) rendre lisible l'organisation de la phrase, sans contrevenir à l'oralité du créole ?

Et aussi :

l'écriture des lettres isolées (D, K...), les noms propres — noms de personne, toponymes (noms géographiques), noms étrangers —, les emprunts, les sigles et acronymes (AMG, ONU...), les abréviations, les mots dérivés et complexes, etc.

48 GRAPHÈMES DE BASE

VOYELLES

18 graphèmes principaux

ARCHIGRAPHÈMES	GRAPHÈMES DE BASE	EXEMPLES	PHONÈMES
A	a	<i>aya, baba, lay</i> (cépiss)	/ a /
	â	<i>lây</i> (papijon)	
E	é	<i>égal, lézar, ladilafé</i>	/ e /
	è	<i>èl, lèz</i>	
Ë	ë	<i>erë, flër</i>	(/ e / ə)
	e	<i>melon, le</i>	
I	i	<i>isi, pamine, zévi</i>	/ i /
	iy (/i/+i/ sous-jacent)	<i>tify, kriy(é), vaniy(on)</i>	
Ï	ï	<i>izé, alim, li, ali</i>	/ ɨ /
	í (accepté)	<i>izé, alime, etc.</i>	
	u (accepté)	<i>uzé, alume, etc.</i>	
O	o	<i>oté, gob, balo</i>	/ o /
	ô (cas particulier, homographes)	<i>anvôy</i>	
OU	ou	<i>oulké, poul, anou</i>	/ y /
AN	an	<i>antié, kayanm, rezman</i>	/ ɔ̃ /
	ã (var. plus ou moins nasalisée)	<i>kâne</i>	
ON	on	<i>onz, son, gongon</i>	/ ɔ̄ /
	õ (var. plus ou moins nasalisée)	<i>le rôm, sône, dône</i>	
IN	in	<i>insolan, pinpin</i>	/ ẽ /
	en	<i>rien, bien, moiyen</i>	
	ẽ (var. plus ou moins nasalisée)*	<i>ẽm, deziẽm, lêne, rêne</i>	

SEMI-VOYELLES

6 graphèmes

ARCHIGRAPHÈMES	GRAPHÈMES DE BASE	EXEMPLES	PHONÈMES
(I)	i	<i>pié, zinia, maniok, banian</i>	/ j /
	y	<i>La Rényon, rényoné</i>	
OU	ou	<i>fouèt, loué, noué</i>	/ w /
OI	oi	<i>zoizo, voyiaž, gropoi</i>	/ w / : / w a /
OIN	oin	<i>loin, besoin</i>	/ w / : / w ẽ /
UI	ui	<i>luil, minui</i>	/ ʷ /

CONSONNES

24 graphèmes principaux

P	p	<i>pilé, kapkap</i>	/ p /
	pe (accepté en finale absolue)	<i>koupe, loupe</i>	
B	b	<i>boukan, baba, riskab</i>	/ b /
T	t	<i>toué, fatak</i>	/ t /
	te (accepté en finale absolue)	<i>tate, gate</i>	
D	d	<i>dalon, rodé, rod</i>	/ d /
K	k	<i>kari, takon, nik</i>	/ k /
G	g	<i>gri, pigay, grèg</i>	/ g /
	gu (accepté devant é, è, ê, i)	<i>guitar, guétali, etc.</i>	
F	f	<i>fiér, bafon, maf</i>	/ f /

V	v	valsé, ravine, poiv woir, aléwoir, dawoir	/v/
	W	variante de /v/ (rare)	
S	S (accepté en toutes positions) SS (en finale absolue) SS (accepté entre 2 voyelles orales)	sink, pasé, kasé, sali kass, liss, doss, touss kassé	/s/
Z	z	zanbrokal, mizér, akoz	/z/
SH	sh S (accepté) ch (accepté)	shapo, bishik, lash, boush sapo, etc. chapo, etc.	/sʰ/
Ž (z carron)*	ž Z (accepté) j (accepté)	žamé, manžé, manž zamé joli	/zʒ/
L	l	lour, ralé, pal	/l/
R	r	rou, paré, fér	/r/
M	m me (en finale, après /a/, /i/, /o/)	mol, romé, koméla lame	/m/
N	n ne (en finale, après /a/, /i/, /o/)	noèl, anou, zanana fane, fine, bonbone	/n/
GÑ	gñ	montagn, sign, bingñ	/ʃ/
NG	ng g	doung, mouroung mang, kong, ling, lang	/(ŋ)/
Y	y	yapana, biyo, pèy	/j/
W	w	wati-watia, wayo, wayayay	/w/

* pour obtenir les caractères spéciaux, téléchargez les polices (Arial/Times) sur www.tangol.org

POUR DES TOLÉRANCES GRAPHIQUES

Tangol propose, d'une part, des préférences graphiques conformes à ses principes de base, d'autre part, une ou plusieurs variantes graphiques correspondant aux différentes variantes parlées. Exemple : *manž* peut s'écrire *manj* ou *manz*; *kashièt* peut s'écrire *kachièt* ou *kasièt*. Outre l'intérêt d'une telle démarche sur le plan éthique, elle permet aux usagers de disposer de toutes les ressources de la langue et élargit la créativité linguistique. Même si une évolution future dans le sens d'une graphie plus stable et homogène est souhaitable, Tangol admet une certaine marge de variabilité graphique pour l'écriture des différentes variantes parlées, la décision dans le choix de la forme à adopter étant laissée à l'usage.

exemples de choix orthographiques laissés au scripteur

mot français	choix Tangol	graphies acceptées
pus	<i>pī</i>	<i>pi, pu</i>
peur	<i>për</i>	<i>pér, peur</i>
joli	<i>žoli</i>	<i>zoli, joli</i>
chapeau	<i>shapo</i>	<i>sapo, chapo</i>

EXEMPLE EN GRAPHIE 2001

message publicitaire pour une campagne d'hygiène sanitaire

— Oté Ti Louis! Guèt inpè bann
moush èk karapat-la konm lé antrin d'pik mon bef!
Bim ou koné pa, don? Nana in programe sanitèr pou kine bann zinsèk-la konm i fo. Moin la vi sa dann télé. L'Èrop, Léta èk la Rëzion i sibvansione zinisiativ-la pou donè tout bann moush èk karapat sa k le bon mim. Ou koné pa le mèyèr? Out bann kabri, out bann serf i pè gñgñ osi le sibvansion pou protèz azot. Figur aou, mimm bann piez-a-moush lé sibvansione!